



Département de
Meurthe-et-Moselle
PLU
REVISION N°2
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

D

Commune de
VILLERS-LA-MONTAGNE

**DROIT DE PREEMPTION
URBAIN**

Document conforme à celui annexé
à la délibération du Conseil Municipal
en date du
arrivant la Révision N°2 du Plan Local d'Urbanisme

Le Maire

05/07/2023



1:5000

0 250 500 m

Habillage textuel

Commune Communes limitrophes

Habillage linéaire

--- Limite communale

Information surfacique

 Droit de préemption urbain

